





DECIDE :

- d'autoriser M. le Maire ou M. le Premier Adjoint agissant par délégation, à conclure et signer l'acte de vente, objet de l'aliénation au profit de M. GAUDIN Robert, 96 Avenue de Rochefort à ROYAN, d'une parcelle de terrain d'une superficie de 527 m<sup>2</sup> (Cinq cent vingt sept mètres carrés) cadastrée section EH au lieudit "Le Grand Fief", moyennant le prix unitaire de CINQUANTE Francs (50 Frs) hors taxes le mètre carré, soit un prix global et forfaitaire de VINGT SIX MILLE TROIS CENT CINQUANTE FRANCS (26.350 Frs) hors taxes.

- que l'acte concrétisant l'opération sera dressé en l'étude de Me BARDE, Notaire à ROYAN.

- que la recette correspondante à l'aliénation précitée sera perçue par la Ville de ROYAN au titre du budget primitif 1979, Chapitre 908, article 2

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre MM. les Membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME

Pour le Maire

Adjoint Délégué,



314891

S.C.P. BARDE  
Notaires Associés  
ROYAN

-1 JAN 1979